



FICHE B2 — DE L'INDÉPENDANCE À 1983

Les trois Républiques voltaïques, les régimes militaires et la marche vers la Révolution

L'ESSENTIEL

Vingt-trois ans, **trois Républiques** et **quatre changements de régime par la force**. La Haute-Volta indépendante alterne constitutions civiles et pouvoirs militaires selon un cycle qui se répète : crise sociale, intervention de l'armée, retour à une constitution, nouvelle crise.

Un acteur traverse toute la période : le **mouvement syndical**. Ce sont les syndicats qui emportent le régime de Yaméogo en **janvier 1966**, et leur opposition qui fragilise successivement Lamizana et Saye Zerbo. C'est une spécificité voltaïque, à retenir comme clé d'explication.

01. L'INDÉPENDANCE ET LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

La **République de Haute-Volta** est proclamée le **11 décembre 1958** au sein de la Communauté française, puis accède à l'indépendance le **5 août 1960**. **Maurice Yaméogo**, dirigeant de l'**Union démocratique voltaïque - Rassemblement démocratique africain (UDV-RDA)**, en devient le **premier président**.

La **Constitution du 27 novembre 1960** fonde la Première République : régime présidentiel, suffrage universel direct, Assemblée nationale élue pour cinq ans. Très vite, le pouvoir évolue vers le **parti unique de fait** : les formations concurrentes sont absorbées ou interdites.

En **décembre 1965**, Yaméogo est réélu avec un score proche de l'unanimité. Fin décembre, pour redresser des finances publiques dégradées, il annonce de sévères **mesures d'austérité**, dont une réduction des salaires des fonctionnaires et la suppression d'avantages acquis. La rupture est consommée.

02. LE SOULÈVEMENT DU 3 JANVIER 1966

Le **3 janvier 1966**, à l'appel des **syndicats** et avec le soutien des chefs coutumiers et religieux, une immense manifestation converge vers le centre de Ouagadougou. Maurice Yaméogo démissionne. L'armée, sollicitée pour rétablir l'ordre, prend le pouvoir : le **lieutenant-colonel Sangoulé Lamizana** devient chef de l'État.

Ce **3 janvier** demeure une date fondatrice de la conscience politique burkinabè : c'est le premier renversement d'un chef d'État africain par un soulèvement populaire, et le précédent auquel se référeront les insurgés de 2014. Suit un **régime militaire d'exception** de 1966 à 1970 : Constitution suspendue, Assemblée dissoute, partis mis en sommeil. Lamizana gouverne avec un comité militaire, tout en préparant un retour à la vie constitutionnelle.

03. LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1970-1974)

La **Constitution du 14 juin 1970** inaugure la Deuxième République, conçue comme une transition de quatre ans vers un pouvoir civil. Lamizana reste chef de l'État, tandis que **Gérard Kango Ouédraogo** devient **Premier ministre du 13 février 1971 au 8 février 1974**.

La cohabitation tourne au conflit : rivalités au sein de l'UDV-RDA, blocage entre le président et l'Assemblée, grave sécheresse sahélienne de 1973 et mécontentement social. Le **8 février 1974**, Lamizana suspend la Constitution, dissout l'Assemblée et le gouvernement, et installe un **Gouvernement de renouveau national**. Une **grève générale** en décembre 1975 fait échouer la tentative de créer un parti unique, le Mouvement national pour le renouveau. Le pouvoir doit composer et s'engage de nouveau vers une Constitution.



04. LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1977-1980)

Une nouvelle **Constitution** est adoptée en **1977**. Son originalité tient au **multipartisme limité à trois partis**, les trois formations ayant obtenu le plus de suffrages étant seules autorisées — dispositif destiné à éviter l'émiettement politique reproché à la Première République.

Le **28 mai 1978**, **Sangoulé Lamizana** est élu président au suffrage universel, inaugurant la Troisième République. Mais les tensions sociales reprennent : grèves des enseignants, contestation syndicale, difficultés économiques.

05. LES RÉGIMES MILITAIRES DE 1980 À 1983

Date	Événement
25 novembre 1980	Coup d'État du colonel Saye Zerbo , qui renverse Lamizana sur fond de grève des enseignants. Il instaure le Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN) et suspend la Constitution de 1977.
7 novembre 1982	Coup d'État contre Saye Zerbo, lui-même affaibli par son interdiction du droit de grève. Le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo prend la tête du Conseil de salut du peuple (CSP) .
10 janvier 1983	Le capitaine Thomas Sankara est nommé Premier ministre . Son discours anti-impérialiste et sa popularité inquiètent l'aile conservatrice du CSP.
17 mai 1983	Arrestation de Thomas Sankara et de plusieurs de ses proches, après une visite à Ouagadougou d'un conseiller français. Blaise Compaoré, replié sur la garnison de Pô , refuse de se soumettre.
4 août 1983	Les troupes venues de Pô prennent Ouagadougou. Le Conseil national de la révolution (CNR) est proclamé, présidé par Thomas Sankara . C'est le début de la Révolution démocratique et populaire .

06. LES CHEFS D'ÉTAT DE 1960 À 1983

Chef d'État	Période	Cadre institutionnel
Maurice Yaméogo	1960-1966	Première République (Constitution de 1960)
Sangoulé Lamizana	1966-1980	Régime d'exception, puis Deuxième et Troisième Républiques
Saye Zerbo	1980-1982	CMRPN — régime militaire
Jean-Baptiste Ouédraogo	1982-1983	CSP — régime militaire
Thomas Sankara	à partir du 4 août 1983	CNR — Révolution démocratique et populaire

PIÈGES À ÉVITER

- La Constitution de la **Première République** date du **27 novembre 1960**, celle de la **Deuxième** du **14 juin 1970**. Ne pas les intervertir.
- Le **3 janvier 1966** est un **soulèvement populaire**, pas un coup d'État militaire : l'armée intervient après la démission de Yaméogo, sous la pression de la rue.
- **Sangoulé Lamizana** a dirigé le pays sous **trois cadres institutionnels** successifs : régime d'exception (1966-1970), Deuxième République (1970-1974), puis Troisième République (1978-1980). C'est le plus long règne avant Compaoré.
- La Constitution de **1977** limitait le multipartisme à **trois partis** — particularité unique dans l'histoire constitutionnelle du pays.
- Thomas Sankara a été **Premier ministre** avant d'être chef de l'État : nommé le 10 janvier 1983, arrêté le 17 mai, porté



au pouvoir le 4 août.

- Le coup d'État de **Saye Zerbo** est du **25 novembre 1980**, celui de **Jean-Baptiste Ouédraogo** du **7 novembre 1982** : deux novembres consécutifs, souvent confondus.

À RETENIR

- **Cinq chefs d'État** en vingt-trois ans : Yaméogo, Lamizana, Zerbo, Jean-Baptiste Ouédraogo, Sankara.
- **Trois Constitutions** : 27 novembre 1960, 14 juin 1970, 1977.
- **Mnémotechnique des ruptures** — « 66 la rue, 80 l'armée, 82 l'armée encore, 83 la révolution ».
- **Le fil conducteur** : le mouvement syndical, moteur de la chute de Yaméogo (1966) et de l'affaiblissement de Lamizana (1975) comme de Zerbo (1982).
- **Le trio de 1983** : Sankara Premier ministre le 10 janvier, arrêté le 17 mai, au pouvoir le 4 août.

SOURCES ET MISE À JOUR

Fiche arrêtée au **12 octobre 2026**. Les dates institutionnelles sont établies ; les interprétations historiographiques de la période 1980-1983 continuent de faire débat.

Sources : Faso Education (programmes officiels d'histoire) ; Présidence du Faso, notices biographiques ; Constitution du Burkina Faso et ses versions successives ; Larousse ; leFaso.net.

